

APP
APPROBATION

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE
LOUDES

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE
(Le Bourg)
Echelle 1/2500

1.4

REVISION

MODIFICATIONS - REVISIONS PARTIELLES - DECLARATIONS DE PROJET - MISES A JOUR

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil Municipal du 3 Juillet 2008

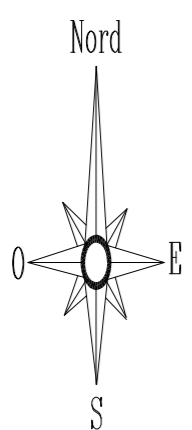
ARRET DE PROJET

Délibération du Conseil Municipal du 24 Mai 2012

APPROBATION

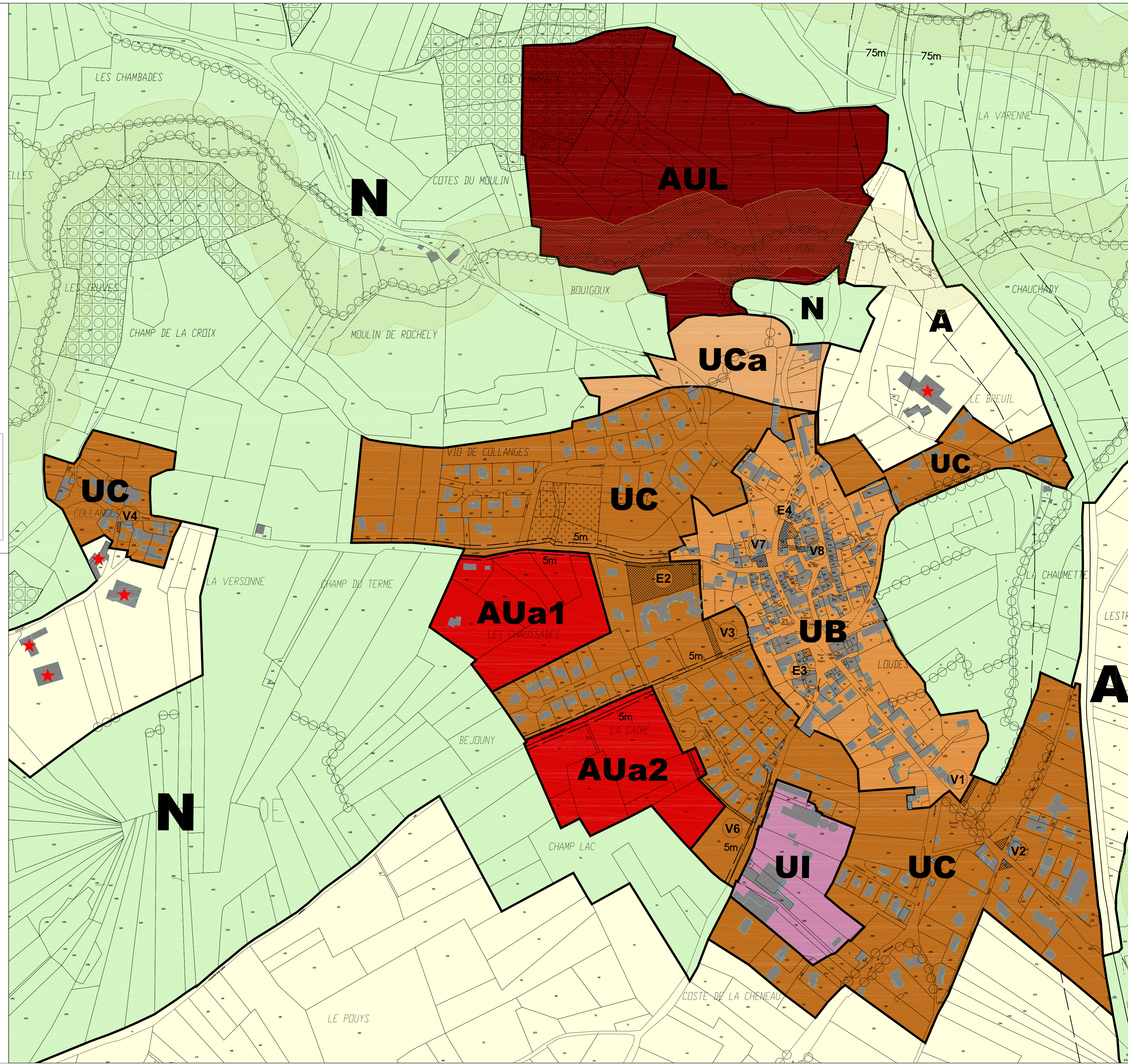
Délibération du Conseil Municipal du

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____
- 4 _____
- 5 _____



LEGENDE

- Trait de zone et de secteur
- Emplacements réservés pour ouvrages publics, installations d'intérêt général ou espaces verts
- Emplacements réservés pour voie ou passage public à créer
- Emplacements réservés pour voie ou passage public à élargir
- Emplacements réservés pour voie ou passage public à élargir (faible élargissement)
- Espace boisé classé
- Elément de paysage, de patrimoine à protéger
- Marge de recul
- Bâtiments d'élevage susceptibles de générer des règles d'éloignement en application de l'article L111-3 du code rural
- Corridors écologiques



NB : Le Droit de Préemption Urbain s'applique : - Aux zones U : UB - UC - UCa - UI - Ula - Ulpm
- Aux zones AU : AU - AUa - AUI - AUL - AUL*